

Bulletin d'histoire politique

Reconnaître le Québec comme nation et découvrir l'identité canadienne

Philip Resnick



Volume 4, numéro 3, printemps 1996

Bilan du référendum de 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063549ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063549ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Resnick, P. (1996). Reconnaître le Québec comme nation et découvrir l'identité canadienne. *Bulletin d'histoire politique*, 4(3), 45–46.
<https://doi.org/10.7202/1063549ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1996

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

RECONNAÎTRE LE QUÉBEC COMME NATION ET DÉCOUVRIR L'IDENTITÉ CANADIENNE

Philip Resnick

*Département de science politique
University of British Columbia*

Il est vrai qu'une partie de ceux qui ont voté Oui le 30 octobre le faisaient pour des raisons tactiques — leur objectif était de renforcer le rapport de forces vis-à-vis du reste du Canada. Ces électeurs, de même qu'une majorité de partisans du Non chez les francophones, ont exprimé leur désir que les Québécois soient reconnus comme une nation ou un peuple au sein d'un Canada restructuré. Cependant, même une telle proposition, une forme de fédération multinationale comprenant le Québec, entraînerait des changements majeurs du Canada tel que nous le connaissons. Tout autant que la souveraineté «pure et dure» du Québec, qu'environ 30 à 40 % des Québécois semblent approuver, signifierait la perte du Canada.

Il ne sert pas à grand-chose de jouer au prophète pour l'avenir immédiat. Il y a une date à l'horizon, avril 1997, c'est-à-dire le quinzième anniversaire du rapatriement de la constitution canadienne par Pierre Trudeau. C'est alors que le changement constitutionnel reviendra à l'ordre du jour.

La quasi-proposition constitutionnelle adoptée par la Chambre des communes à la fin de 1995, avec sa reconnaissance du Québec comme société distincte, son droit de veto pour cinq régions (après une quasi-insurrection en Colombie-Britannique en raison de l'opposition à la formule originale qui ne faisait mention que de quatre régions) et la proposition de dévolution de la formation professionnelle aux provinces est bien loin de nous conduire à la Terre Promise. Il serait extrêmement difficile de faire approuver une clause de société distincte par une majorité d'Albertains ou de Britanno-Colombiens lors d'un référendum, étant donné le fort vote anti-Charlottetown qu'ils ont exprimé en 1992 (68 % de Non en Colombie-Britannique et 60 % de Non en Alberta). Et pourtant, l'approbation par référendum de changements constitutionnels est requis par la loi dans chacune des deux provinces qui ont maintenant acquis un veto régional par-dessus le marché!

On ne doit pas non plus s'attendre à un appui enthousiaste au Québec pour une clause de société distincte qui n'impliquerait aucun transfert majeur de nouveaux pouvoirs à cette province. Après tout, 56 % des Québécois ont voté contre Charlottetown parce que cet accord était perçu comme insuffisant à satisfaire les revendications du Québec. Est-ce que Jean Chrétien et Daniel Johnson (s'il est toujours chef des Libéraux du Québec) seraient capable de défaire Lucien Bouchard dans une joute référendaire dont cette question serait l'enjeu?

On ne peut nier le fait que notre situation soit bloquée. On n'a qu'à se rappeler le traumatisme de la dernière semaine de la campagne référendaire, lorsque la perspective d'un Oui est devenue palpable, pour se rendre compte, qu'au mieux, le Canada s'est vu accorder un sursis. Qu'on le veuille ou non — et je ne trouve pas cela particulièrement réjouissant —, nous sommes peut-être la prochaine fédération sur la liste de celles qui ont mordu la poussière. L'Union soviétique, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie ont ouvert la marche au début des années 1990. Il s'en faudra de peu — que le nouveau gouvernement dirigé par Lucien Bouchard fasse monter les enchères en préparant un troisième référendum avant l'an 2000, que les Canadiens de langue anglaise durcissent leur position, surtout dans les provinces de l'Ouest — pour qu'on se retrouve dans une situation critique.

Ma propre analyse des options qui nous sont offertes dans le Canada hors Québec est très claire. Ou bien nous trouvons le moyen d'accommoder le Québec *dans* le Canada au sein d'un arrangement constitutionnel radicalement différent, ou le Québec deviendra un pays souverain, avec toutes les complications et les conflits potentiels que cela implique. Chacune de ces alternatives nécessite une profonde réflexion au sujet de la nature de notre propre identité en tant que Canadiens de langue anglaise; de la façon dont nous nous accrochons les uns aux autres, si c'est vraiment ce que nous désirons et ce, peu importe ce que le Québec décide de faire; et du véritable sens de la communauté, de l'identité et de la nationalité dans le XXI^e siècle dont nous nous apprêtons à franchir le seuil.